

Régions › Canton de Neuchâtel

17.05.2013, 00:01 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 17.05.13, 00:56

Les profs de fitness auront leur CFC



A la fin de l'apprentissage, les débouchés pour les moniteurs fitness sont multiples. Ils peuvent notamment poursuivre avec un brevet fédéral. KEYSTONE

Nouvelle formation en sport offerte au CPLN dès août prochain.

Le temps où les stars du petit écran Véronique et Davina faisaient leur aérobic sur des tubes des années 1980 est bien loin.. Aujourd'hui, les moniteurs n'hésitent pas à collaborer avec des nutritionnistes et autres diététiciens. La nouvelle formation d'assistant en promotion de l'activité physique et de la santé (Apaps) témoigne de ce changement.

Dès la rentrée scolaire d'août, le canton de Neuchâtel accueillera les futurs apprentis moniteurs fitness de Suisse romande. Les cours seront dispensés à l'Ecole des arts et métiers du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (EAM-CPLN).

"Il faudra des salles avec des miroirs"

Certifiée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie en 2011, cette formation a débuté à la rentrée 2012. Jusqu'à ce jour, elle n'était proposée qu'à Bâle. Dans quelques mois, les jeunes Romands ne devront plus se rendre dans la cité rhénane pour suivre les cours. "Avec cette formation, le canton de Neuchâtel démontre son dynamisme et sa volonté de se positionner en tant qu'acteur majeur dans le domaine du sport et de la santé", a souligné Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation. " Le canton souhaite offrir des conditions optimales à chaque apprenti, et le CPLN est idéal."

Directeur de l'EAM-CPLN, Jean-Blaise Matthey n'hésite pas à plaisanter sur les clichés circulant au sujet des centres fitness: "Il faudra des salles avec des miroirs." Sur un ton davantage sérieux, il signale que l'école neuchâteloise est prête à accueillir en août une à deux classes de quinze à vingt apprentis, voire plus dans les années à venir.

Fille d'un propriétaire de centre fitness à Marin, Jenna Bertholet est l'une des trois ados à s'être déjà inscrite au CPLN. Elle commencera son apprentissage d'Apaps dans l'établissement familial en août. "Les gens ont des préjugés sur le fitness. Cette formation aidera peut-être à faire évoluer les mentalités", confie cette écolière de 15 ans. Baignant dans le milieu du sport depuis l'enfance, elle est ravie qu'il y ait enfin des cours avec un CFC à la clé. " Ç a fait un moment que j'entends parler de cette formation par le biais de mon papa, ça tombe à pic, car son lancement coïncide avec la fin de mon école obligatoire."

Quatre fitness accrédités

Le père de Jenna, Cédric Bertholet, se réjouit de pouvoir former des jeunes gens: "Cette formation va donner une crédibilité au fitness. Ce milieu n'est pas connu à sa juste valeur." L'existence d'un diplôme commun facilitera grandement la situation. "Si une personne est détentrice d'un CFC, je sais quelles sont ses connaissances. Je peux lui donner la clé de la maison, car elle connaît ce métier dans sa globalité." Si le centre fitness de Cédric Bertholet est accrédité pour former des apprentis, il n'en est pas de même pour tous les autres établissements du canton. "A ma connaissance, il existe actuellement trois ou quatre centres fitness accrédités", signale Jean-Blaise Matthey.

Côté organisation, Yves Pelletier, doyen du secteur alimentation, restauration et intendance de l'EAM-CPLN, s'est chargé de mettre en place cette nouvelle filière romande avec le futur enseignant de sport Grégory Loeffel. Le doyen insiste sur l'aspect de la santé: "Toute la partie théorique est très importante dans cette formation de moniteur fitness avec deux jours de cours par semaine. On y apprend l'art de vivre sainement."

Porte ouverte au brevet

La formation d'assistant en promotion de l'activité physique et de la santé (Apaps) est vaste et comprend l'acquisition de connaissances dans de nombreux domaines à raison de deux jours de cours par semaine en 1e et 2e années, et d'un jour de cours en 3e année.

Comme dans toute formation du système du al, la formation pratique est assurée par les entreprises formatrices, dans ce cas, des centres de fitness accrédités. Ce métier consiste notamment à établir le bilan personnel du client, à analyser ses besoins et à mettre sur pied des programmes spécifiques d'activités. Il consiste aussi en une collaboration avec les médecins, physiothérapeutes et ostéopathes.

Après avoir obtenu leur sésame, les moniteurs fitness ont de multiples débouchés. Leur CFC leur permet de suivre des cours de spécialisation (aérobic, pilates...). Ce titre est aussi la porte ouverte à l'obtention du brevet fédéral d'instructeur de fitness ainsi que du bachelor of science en sport, formation de trois ans, à Macolin. www.cpln.ch

Par ANTONELLA FRACASSO